



Madame, Monsieur,

A la suite de l'allocution du Président de la République présentant les mesures de prévention dans la lutte contre le coronavirus, les écoles de la commune de Prinquiau seront fermées. Par extension, tous les services suivants seront également fermés :

- Transport scolaire
- Restauration scolaire
- Accueils périscolaires
- Accueils du mercredi

Les crèches, multi-accueils et espaces jeunes seront également fermés.

Les collectivités respectent en cela strictement les directives gouvernementales qui leur sont communiquées au jour le jour.

Aucun service minimum d'accueil ne sera assuré par la commune et la communauté de communes Estuaire et Sillon.

Cette mesure est mise en place à partir du lundi 16 mars et pour une durée indéterminée.

Durant toute la période de fermeture des établissements, les réservations qui auront été faites sont annulées de fait par les différents gestionnaires.

Il n'est donc pas nécessaire de prendre contact par mail ou par téléphone au sujet des réservations. Elles seront possibles dès la levée des présentes mesures.

Nous comptons sur vous pour mettre en œuvre un réseau d'entraide et de solidarité familiale et amicale afin de faire garder les enfants dont les parents seraient en difficultés.

Nous ne manquerons de vous informer des nouvelles dispositions à venir.

Le Maire
de la commune de Prinquiau
Madame Lénaïck LECLAIR

Le Président
de la Communauté de Communes
Estuaire et Sillon

